

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Stéphane Gingras

<https://www.cadre21.org/membres/7a67ab352b87c63e9120a411>

Date d'obtention : 2024-05-10 17:50:44

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Sexto 2 - Architecte

**Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?**

Parler à l'auteur du signalement et à la victime. Évaluer la situation et remplir la grille. Parler à l'instigateur.

Rassurer la victime, agir rapidement et éviter de voir les photos.

**Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?**

Il faut vraiment bien évaluer les situations, elles sont chacune différentes. Il faut évaluer si c'est une situation malveillante ou impulsive. Ensuite, ça guidera l'intervention à prioriser. Dans une situation malveillante, on contact directement la police et eux poursuivront la démarche. Pour un acte impulsif, on remplit la grille et on communique avec les personnes concernées. (direction, parents, police.)

**Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?**

Parler à l'instigateur et protéger les informations des autres élèves. Réfléchir à la façon dont je vais intervenir pour avoir la meilleure version des faits et ne pas nuire à l'intervention qui suivra.